



le système législatif et réglementaire en vigueur

pittbull, boer bull, amstaff,
staffordshire-bull-terrier
rottweiler, tosa-inu

- LOI n°99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux.
- DECRET N° 99-1164 du 29 décembre 1999 pris pour l'application du chapitre III, du livre II du code rural.
- ARRETE du 27 avril 1999 établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux.

Vous êtes propriétaire d'un chien
potentiellement dangereux, vous en avez
un dans votre entourage :

contacts utiles

un vétérinaire



le commissariat
de police



la mairie



la préfecture
(direction
départementale
de l'agriculture
et de la forêt
D.D.A.F).